

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi 9 mars 2004 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle sont présents :

Bruce Campbell, maire, Roger Larose, maire suppléant, les conseillers, Jim Coyle, Harold McKenny, Brian Middlemiss, Pierre Lafrance, Garry Dagenais et William Twolan.

Également présents, le secrétaire-trésorier et quelques contribuables.

PAROLE AU PUBLIC

Marie-Claude Pineau

Mme Pineau demande combien coûterait la fermeture du site actuel du dépôt en tranchée.

Réponse : Rien, puisque la loi est muette là dessus à date.

Le conseil devrait mettre l'emphase pour corriger le problème de pollution visuelle dans la municipalité et les nuisances, en appliquant les règlements.

Jean-Claude Carisse

Questionnement à propos du paiement des comptes par Internet et commentaires sur le débordement des bacs à Breckenridge.

Jean-Rock Ménard

Question à propos de la location du véhicule 'Cavalier' pour l'inspecteur à un concessionnaire qui ne paie pas de taxes dans la municipalité comparativement à Messieurs Dupont et Tolstoy.

Réponse : La municipalité est allée au plus bas soumissionnaire.

04-03-81

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Période de questions du public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 10 février 2004
 - 4.2 Procès-verbal de la séance spéciale du 18 février 2004
 - 4.3 Procès-verbal de la séance spéciale du 25 février 2004
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Liste des factures payées – suite à l'approbation des engagements de dépenses
 - 5.4 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois de mars
 - 5.5 Radiation de mauvaises créances
 - 5.6 Dépôt de l'état de revenus et dépenses au 30 mars 2004
 - 5.7 Résiliation de l'entente relative à la poursuite de certaines infractions criminelles à la Cour municipale régionale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais intervenue entre la municipalité et le procureur général

- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Rapport du délégué du département – (animaux errants – février 2004)
 - 6.3 Compte-rendu de la séance du 12 février 2004 du Comité Sécurité Incendie
 - 6.4 Comité Sécurité Incendie de la MRC des Collines – ordre du jour de la séance du 11 mars 2004
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Correspondance de TransporAction Pontiac – participation de Pontiac dans le Transport adapté
 - 7.2 Correspondance de la FQM – Appel d’offres 2004 sur l’abat-poussière
 - 7.3 Correspondance de la FQM – Programme de financement d’achats municipaux
 - 7.4 Correspondance de R.H. Nugent – requête concernant le déneigement – chemin de la Sapinière
 - 7.5 Installation d’un lampadaire – 495 rue de Clarendon
- 8. Hygiène du milieu**
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du comité consultatif d’urbanisme – session du 23 février 2004
 - 9.2 Rapport du délégué du département (permis émis en février 2004)
 - 9.3 Demande à la C.P.T.A.Q. – Mme Francine Beaudoin
 - 9.4 Avis de motion – Amendement au règlement de zonage no 177-01
 - 9.5 Demande à la C.P.T.A.Q. – M. Thomas Armstrong
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Assemblée générale annuelle du CRSBPO
- 11. Divers**
 - 11.1 Correspondance de la Commission de la représentation électorale du Québec – formation sur la délimitation des districts électoraux
 - 11.2 Adhésion de la Municipalité de Duhamel à l’attente sur l’établissement de la cour municipale régionale de la MRC des Collines-de-l’Outaouais
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Correspondance de « Le Corre & Asso. » - Syndicat des pompiers du Québec
 - 12.2 Correspondance de la Commission municipale du Québec – exemption de taxes – Ressource d’aide et de dépannage pour alcooliques et toxicomanes de Luskville
 - 12.3 Courriel du CLD des Collines – rampe de mise à l’eau
 - 12.4 Correspondance de la Municipalité de Val-des-Monts – réseau d’électricité
 - 12.5 Correspondance de Me Slobodan Delev – dossier Mario Lachaine
 - 12.6 Correspondance de Mme Madeleine Carpentier
 - 12.7 Demande de remboursement pour publicité – carnaval – référence résolution 04-01-26
 - 12.8 Ville de Gatineau – facturation des coûts d’entretien du chemin Terry-Fox pour l’année 2003
- 13. Dépôt de documents**
 - 13.1 Correspondance from Michel Bélanger, MRC des Collines – Compte-rendu sur caractérisation de la zone agricole
 - 13.2 Correspondance de Radio-Canada – distribution satellite sur Star Choice
 - 13.3 Correspondance du Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir – programme d’aide d’urgence aux ménages sans logis...
 - 13.4 Confirmation d’inscription au cours « Préparation d’un dossier pour la cour »
 - 13.5 Correspondance de Ville de Kingsey Falls – révision de la loi de la CPTAQ
 - 13.6 Projet de l’ordre du jour – rencontre des secrétaire-trésoriers – le 13 février 2004
 - 13.7 Procès-verbal de la séance du 18 décembre 2003 du conseil de la MRC des Collines
 - 13.8 Correspondance d’Aquatech – offre de services professionnels – traitement d’eau

- 13.9 Correspondance de M. Ronald Bélec – sentiers récréatifs du corridor Wyman-Aylmer
- 13.10 Courriel de M. Paul Thibault – piste cyclable
- 13.11 Correspondance de Ghyslène Parent – demande de dédommagement
- 13.12 Courriel de Mme Mo Laidlaw – propositions – sentier récréatif
- 13.13 Correspondance de Mme Charlotte L'Écuyer – accusé réception de notre correspondance – programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier
- 13.14 Correspondance de Mme Madeleine Carpentier – notre lettre du 20 février 2004 – problème de drainage
- 13.15 Correspondance de la Commission municipale du Québec – accusé réception de notre résolution 04-02-58
- 13.16 Procès-verbal de la 80^e séance du conseil de la MRC des Collines le 19 février 2004
- 13.17 Correspondance de Mme Lise Auger – médaillon de chien

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

Proposé par Brian Middlemiss
 Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Retraits :
- item 7.3 Correspondance de la FQM – Programme de financement d'achats municipaux
 - 7.4 Correspondance de R.H. Nugent – requête concernant le déneigement – chemin de la Sapinière
 - 9.3 Demande à la C.P.T.A.Q. – Mme Francine Beaudoin
 - 12.8 Ville de Gatineau – facturation des coûts d'entretien du chemin Terry-Fox pour l'année 2003

Adoptée

04-03-82

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 10 FÉVRIER 2004

Proposé par Harold McKenny
 Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 10 février tel que rédigé et distribué.

Adoptée

04-03-83

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 FÉVRIER 2004

Proposé par Roger Larose
 Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 18 février tel que rédigé et distribué.

Adoptée

04-03-84

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 25 FÉVRIER 2004

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 25 février avec la correction suivante :

Retrait de l'alinéa 2 à la résolution no 04-02-70.

Adoptée

04-03-85

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 43 123,18 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 26 février 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 030404

04-03-86

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE ce Conseil prenne connaissance de la liste des dépenses incompressibles au montant de 218 575,08 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 26 février 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste et les exigences édictées dans la résolution numéro 03-03-513.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 030404

04-03-87

LISTE DES FACTURES PAYÉES SUITE À L'APPROBATION DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de 29 199,64 \$ (voir annexe) pour la période se terminant le 26 février 2004 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 030404

04-03-88

**ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET
D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS DE MARS**

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe « A » ci-joint pour un montant total de 12 201,01 \$ taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 030404

04-03-89

RADIATION DE MAUVAISES CRÉANCES

ATTENDU QU'il y a lieu pour la municipalité de radier certaines créances irrécouvrables.

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ d'autoriser la radiation de la créance irrécouvrable suivante :

Numéro de matricule	Montant
2541 65 3427	1 033,21 \$

Adoptée

Dépôt de l'état de revenus et dépenses au 30 mars 2004.

04-03-90

**RÉSILIATION DE L'ENTENTE RELATIVE À LA POURSUITE DE
CERTAINES INFRACTIONS CRIMINELLES À LA COUR MUNICIPALE
RÉGIONALE DE LA MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS INTERVENUE
ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LE PROCUREUR GÉNÉRAL**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Municipalité de Pontiac, par sa résolution autorisait la signature d'une entente relative à la poursuite de certaines infractions criminelles devant la cour municipale régionale de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE ladite entente est intervenue entre le procureur général et la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'à l'article 6.2 de ladite entente, la municipalité peut résilier en tout temps en donnant un avis, par Courrier recommandé ou certifié, d'au moins 180 jours avant la date de la résiliation;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE ce Conseil accepte par la présente, de mettre fin à l'entente à compter du 1^{er} octobre 2004 et par conséquent en donne avis de résiliation conformément à l'article 6.2 du protocole au Procureur général.

Adoptée

04-03-91

CONTRIBUTION – TRANSPORACTION PONTIAC

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU de contribuer une somme de 5 000 \$ à la corporation « TransporAction Pontiac ».

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 030404

04-03-92

MANDAT À LA FQM – ACHAT DE CHLORURE DE CALCIUM SOLIDE POUR L'ANNÉE 2004

CONSIDÉRANT QUE les articles 14.7.1 du Code municipal et 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes permettent à une municipalité (ou MRC) de conclure avec la FQM une entente ayant pour but l'achat de matériel ou de matériaux par la FQM au nom de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il est avantageux pour notre municipalité de procéder à la conclusion d'une telle entente avec la FQM afin de pouvoir profiter de prix soumis dans le cadre d'un regroupement d'achat;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a proposé et est disposée à accepter le mandat des municipalités en vue de procéder à un achat regroupé de chlorure de calcium solide;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac confie l'achat, de même que les procédures relatives à cet achat, tel que l'appel d'offres des biens suivants :

<i>QUANTITÉ</i>	<i>TOTAL</i>
<u>1700</u> Sacs de 40 kg	<u>68</u> tonnes métriques

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la municipalité s'engage, lors de l'octroi par la FQM du contrat d'achat au fournisseur, à respecter le présent mandat et à acquitter, dans les délais requis, la facture que lui transmettra la FQM;

ET QUE la municipalité accepte de verser des frais d'administration représentant 3% du montant total des biens dont elle aura confié à la FQM le mandat d'acheter.

Adoptée

04-03-93

DEMANDE DE LUMIÈRE DE RUE – 495 RUE DE CLARENDON

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU de demander à Hydro-Québec un estimé pour l'installation d'une lumière de rue devant le 495 rue de Clarendon et de faire procéder à l'installation s'il n'y a pas de coûts supplémentaires.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller *Roger Larose* à l'effet qu'il entend présenter à une prochaine session de ce conseil un amendement au règlement de zonage no 177-01 en ajoutant les classes d'usage C-5 et I-2 dans la zone A-7, afin de permettre la réparation d'automobiles et un atelier de soudure.

04-03-94

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – M. THOMAS ARMSTRONG

CONSIDÉRANT QUE le requérant désire ajouter une classe d'usage autre, soit, la construction d'une résidence uni-familiale sur une partie du lot 17A, rang 5, Canton Onslow;

CONSIDÉRANT QUE la superficie dudit lot n'est que de 6145.5 m² et qu'il est peu propice à l'agriculture;

CONSIDÉRANT QU'IL n'y a pas d'acheteur potentiel pour faire l'usage agricole sur ce lot;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande du requérant d'ajouter un usage autre, soit la construction d'une résidence uni-familiale sur une partie du lot 17A, rang 5, Canton Onslow.

Adoptée

04-03-95

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU d'autoriser les représentants de la municipalité à assister à l'assemblée générale annuelle de Biblio Outaouais.

Adoptée

04-03-96

ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL À L'ENTENTE SUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA COUR MUNICIPALE RÉGIONALE DE LA MRC DES COLLIES-DE-L'OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Duhamel, par son règlement 04-02-13560, a demandé que la Cour municipale régionale desserve son territoire;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'article 9.1 de l'entente sur l'établissement de la cour municipale commune, le consentement unanime des municipalités faisant déjà parties à l'entente doit être donné pour l'adhésion de toute municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la municipalité de Pontiac d'accepter l'adhésion de la municipalité de Duhamel à l'entente sur la Cour municipale régionale ainsi que l'annexe C de ladite entente;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par William Twolan

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte par la présente, de consentir à l'adhésion de la municipalité de Duhamel à l'entente sur l'établissement de la Cour municipale régionale suivant les termes d'une proposition connue et jointe sous l'appellation « offre de service » et qui est l'annexe C de l'entente.

Adoptée

04-03-97

PARTICIPATION DU CONSEILLER WILLIAM TWOLAN AU COMITÉ AD HOC SUR LA RÉVISION DE LA LOI DE LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité constate qu'il y a inconstance dans l'application de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*;

CONSIDÉRANT QUE le fait de restreindre aveuglément le développement aux terrains contigus au périmètre urbain entraîne des effets pervers en faisant en sorte que dans certaines municipalités, les meilleures terres agricoles disparaissent au profit d'usages autres qu'agricoles alors qu'on interdit la construction de bâtiments autres qu'agricoles sur les sols incultes mais situés en zone agricole;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est sensible aux inquiétudes des producteurs agricoles face à la présence d'usages non agricoles en zone agricole mais que certaines modifications à la loi peuvent empêcher les recours abusifs;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU de faire une demande à la ministre déléguée au Développement régional et au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec de former un groupe de travail qui comprendra des intervenants du ministère, des municipalités et de l'UPA pour analyser la façon dont la CPTAQ rend ses décisions afin d'adapter les balises décisionnelles de façon à tenir compte de la réalité du développement en zone péri-urbaine sur l'ensemble du territoire du Québec.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le conseiller William Twolan est autorisé à participer à un tel comité.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Correspondance de « Le Corre & Asso. » - Syndicat des pompiers du Québec
- Correspondance de la Commission municipale du Québec – exemption de taxes – Ressource d’aide et de dépannage pour alcooliques et toxicomanes de Luskville
- Courriel du CLD des Collines – rampe de mise à l’eau
- Correspondance de la Municipalité de Val-des-Monts – réseau d’électricité
- Correspondance de Me Slobodan Delev – dossier Mario Lachaîne
- Correspondance de Mme Madeleine Carpentier
- Demande de remboursement pour publicité – carnaval – référence résolution 04-01-26
- Ville de Gatineau – facturation des coûts d’entretien du chemin Terry-Fox pour l’année 2003

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Correspondance from Michel Bélanger, MRC des Collines – Compte-rendu sur caractérisation de la zone agricole
- Correspondance de Radio-Canada – distribution satellite sur Star Choice
- Correspondance du Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir – programme d’aide d’urgence aux ménages sans logis...
- Confirmation d’inscription au cours « Préparation d’un dossier pour la cour »
- Correspondance de Ville de Kingsey Falls – révision de la loi de la CPTAQ
- Projet de l’ordre du jour – rencontre des secrétaire-trésoriers – le 13 février 2004
- Procès-verbal de la séance du 18 décembre 2003 du conseil de la MRC des Collines
- Correspondance d’Aquatech – offre de services professionnels – traitement d’eau
- Correspondance de M. Ronald Bélec – sentiers récréatifs du corridor Wyman-Aylmer
- Courriel de M. Paul Thibault – piste cyclable
- Correspondance de Ghyslène Parent – demande de dédommagement
- Courriel de Mme Mo Laidlaw – propositions – sentier récréatif
- Correspondance de Mme Charlotte L’Écuyer – accusé réception de notre correspondance – programme d’aide financière à l’amélioration du réseau routier
- Correspondance de Mme Madeleine Carpentier – notre lettre du 20 février 2004 – problème de drainage
- Correspondance de la Commission municipale du Québec – accusé réception de notre résolution 04-02-58
- Procès-verbal de la 80^e séance du conseil de la MRC des Collines le 19 février 2004
- Correspondance de Mme Lise Auger – médaillon de chien

04-03-98

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Pierre Lafrance

ET RÉSOLU de lever l’assemblée à 20h00 ayant épuisé l’ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 030404

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, conformément à l’article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d’administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 04-03-85 à 04-03-88, 04-03-91.